

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Lettres internationales envoyées à Émile Zola](#)[Collection Pays-Bas \(Lettres en français à Émile Zola\)](#)[Item](#)[Lettre de B. Tieereboom à Émile Zola du 31 janvier 1898](#)

Lettre de B. Tieereboom à Émile Zola du 31 janvier 1898

Auteur(s) : Tierreboom, B.

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[affaire Dreyfus](#)

Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

GenreCorrespondance
Date d'envoi[1898-01-31](#)
AdresseBreda

Description & Analyse

DescriptionLettre de soutien d'un major en retraite.

Information générales

Langue[Français](#)
CotePBA TIEEREBOOM 1898_01_31
Éléments codicologiques Un bifeuillet original.
SourceCollection famille Émile-Zola

Informations éditoriales

Éditeur de la ficheCentre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).
Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s)Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 24/10/2019 Dernière modification le 21/08/2020

1
Pieda, ce 31. jan. 1898.

M. Emile Zola
Paris

M.

En lisant dans différents journaux que le gouvernement français, en dehors des frais d'installation de Dreyfus dans l'île du Diable, s'impose annuellement une dépense de 50 à 60,000 francs pour la surveillance et le déporté, je me suis demandé quel serait le but secret de ces frais plus qu'extraordinaires et de ces mesures de précaution exceptionnelles. Car il me semble que Dreyfus, en admettant qu'il fut coupable, serait hors d'état, s'il parvenait à s'échapper, de renouveler les actes ayant entraîné sa condamnation.

C'est sur ce fait qui a excité ma surprise à un haut degré, que je prends la respectueuse liberté d'appeler votre attention; en même temps

Je saisis cette occasion pour joindre
mon tribut d'hommages aux té-
moignages d'admiration et de sym-
pathie qui tous sont venus de
toutes parts et qui ne sont que la
juste reconnaissance des efforts
généreux et chevaleresques tentés
par vous dans l'intérêt de la
Cause de la Justice et de la Liberté.

J'ai l'honneur d'être
votre très humble serviteur

J. Crevecoeur

Chevalier de l'Ordre Militaire
de Guillaume

Major en retraite